

## MACF – Vers la période effective : Détermination et déclaration des émissions intrinsèques

**Durée** 1 jour (7h)

**Horaires** 9h - 17h

**Tarif** 900 € HT adhérent  
1 200 € HT non adhérent  
\* déjeuner inclus

**Modalités d'évaluation des acquis** Quizz oraux et études de cas

**Public** Importateurs de produits énumérés dans l'annexe I du règlement MACF vers l'UE (en particulier Responsables RSE / ESG / Climat, Responsables QHSE (notamment les services Environnement / Energie), Responsables de direction (direction générale, direction financière, direction des achats, etc...), Représentant en douane direct, Représentant en douane indirect, Consultants, Administration

**Pré-requis** Aucune connaissance préalable n'est requise

## Objectifs

### Comment satisfaire aux exigences réglementaires en matière de surveillance et de déclaration des émissions intrinsèques des produits importés ?

La session de formation « MACF – Vers la période effective - 1 jour - Détermination et déclaration des émissions intrinsèques » aborde le contexte réglementaire du MACF et les règles et exigences relatives à la détermination, la surveillance et la déclaration des émissions intrinsèques des marchandises importées, données essentielles dans la déclaration que les importateurs doivent transmettre depuis janvier 2024. Il est y également présenté les fonctionnements des périodes transitoire et effective du MACF.

Les objectifs de la session sont :

- Appréhender les enjeux de la réglementation MACF
- Comprendre les exigences liées à la déclaration trimestrielle afin de satisfaire les obligations réglementaires, et donner du sens aux données à renseigner dans la déclaration
- Savoir déterminer les informations à solliciter auprès de ses fournisseurs hors UE
- Comprendre les principes de déterminations des émissions intrinsèques à déclarer

## Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

## Intervenant

- Expert du CITEPA

## Programme

- 1. Contexte réglementaire** : enjeux, éléments clés, rôles des acteurs, cycle de conformité (période transitoire, période effective), périmètre MACF
- 2. Détermination des émissions intrinsèques** : définitions et concepts de base, méthodes de surveillance, émissions de l'installation, attribution des émissions, précurseurs, détermination des émissions intrinsèques spécifiques, template de communication Excel, points d'attention.
- 3. Préparer et soumettre sa déclaration trimestrielle MACF** : contenu, informations à solliciter auprès de ses fournisseurs, se connecter au registre MACF, remplissage des données, soumettre sa déclaration, points d'attention, corriger sa déclaration

*Tout au long des partie 2. Détermination des émissions intrinsèques, la formatrice ou le formateur s'attachera à présenter le template de communication Excel à travers un exemple fil rouge, afin d'illustrer le propos réglementaire. Des quizz permettront également d'appliquer les connaissances apprises lors de cette partie.*

## Livable

Support de formation numérique

## Matériel nécessaire

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons vivement de vous munir de votre ordinateur portable (nous informer en cas d'impossibilité). Un accès internet WI-FI est prévu dans la salle de formation.